

LE DOGME WÂSSITITE

‘Al-Wassitiyah’

Du Cheikh de l’Islam
Takiyouddine Ahmed Ibn Taymiyah



Distribué par la présidence de l’Administration
des recherches scientifiques, et de l’Ifta.

1994 – 1414 H

LE DOGME WÂSSITITE

‘Al-Wassitiyah’

Du Cheikh de l’Islam

Takiyouddine Ahmed Ibn Taymiyah

Distribué par la présidence de l’Administration
des recherches scientifiques, et de l’Ifta.

1994 – 1414 H

240

T219

1994

Ibn Taymiah Ahmad ibn Abd al Halim a.d. 677

Le Dogme Wassitite 'Al-Wassitiyah' / Du Cheikh de l' Islam Takiyoudine Ahmed Ibn Taymiah.-

Riyadh: Distribué par la Présidence de l'Administration des Recherches Scientifiques, et de l'Ifta, 1994.

86 P.; 12 x 17 cm.

ISBN 9960 - 11 - 013 - 3

1. Islamic Théology 2. العقيدة الإسلامية

L. Title

رقم الإيداع : ١٤ / ١٢٩٥

ردمك : ٣ - ١٣ - ١١ - ٩٩٦٠

**Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très
Miséricordieux**

PREFACE:

Louange à Allah, paix et bénédiction sur le Messager d'Allah

Lorsque les Tatares envahirent l'Irak et en détruisirent les jalons et les marques de la civilisation et de la guidée, en fermant tous les instituts et établissements scolaires et en soumettant les hommes de foi et les prédicateurs à toutes sortes de châtiment et de dispersion, le juge de 'Wâssit' se plaignit auprès du Cheikh de l'Islam Ibn Taymiyah, éminent savant de son époque, de l'ignorance et de l'injustice qui régnaient parmi les gens et il lui demande en 699 H. de rédiger un article, à leur intention, afin de les inciter à adorer Allah et à s'accrocher fermement à la guidée de leur Prophète de manière sincère et honnête.

A travers ce livre, nous présentons aujourd'hui 'Le Dogme Wâssitite' béni, grâce auquel l'Imam Ibn Taymiyah a donné la véritable conception que les gens doivent adopter quant à la croyance en Allah, en Ses Noms divins, en Ses attributs, en Ses anges, Ses livres saints, Ses apôtres, en la résurrection, en la fatalité et le destin, en l'incitation au convenable et l'interdiction du blâmable, en l'application de la Sunnah et l'éloignement des hérésies et des innovations.

Qu'Allah rétribue le Cheikh de l'Islam Ibn Taymiyah, avec largesse, et qu'il répande les bienfaits de sa science sur tous les musulmans en toute époque et en tout lieu.

CHAPITRE 1:

Au Nom D'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Louange à Allah qui a envoyé son message avec la guidée et la religion de vérité, afin qu'elle rayonne sur toute autre religion, et Allah suffit comme témoin. Je témoigne qu'il n'ya d'autre divinité qu'Allah, unique et sans associé, en affirmant Son existence et Son unicité, et je témoigne que Mohammed est Son esclave et Son messenger (prières et bénédictions d'Allah sur lui et sur sa famille).

Ce qui suit constitue la foi de la secte sauvegardée et victorieuse jusqu'au jour de la resurrection, la secte des partisans de la Sunnah et de l'ensemble des compagnons du Prophète; cette foi consiste en la croyance en Allah, en

Ses anges, Ses livres saints, Ses apôtres, en la résurrection après la mort et la croyance en la prédestination en bien ou en mal. Et de la croyance en Allah relève la croyance en les attributs dont il s'est qualifié dans Son livre saint, et dont Son messenger Mohammed (P.B.S.L.) l'avait qualifié, sans altération ni omission, sans déformation ni comparaison.

Il s'agit donc de croire que rien ne peut ressembler à Allah, l'Audient, Celui qui voit tout. On ne niera donc pas ce dont Il S'est qualifié et on n'altérera pas les paroles de leur véritable sens, on ne mécroira pas en Ses Noms et en Ses signes. On n'adaptera ni n'assimilera Ses attributs à ceux de Ses créatures, car il est (Pureté à lui) sans homonyme, sans équivalent et sans égal.

On ne le comparera pas à Ses créatures, car Il est (Pureté à lui) celui qui cerne tout de Sa connaissance, tant de lui-même que des autres; Sa

parole est plus véridique et meilleure que celle de Ses créatures. Ses envoyés sont sincères et approuvés à l'opposé de ceux qui disent de lui ce dont ils n'ont aucune science. C'est pour cela qu'Allah (Pureté à lui) a dit: "Pureté à ton seigneur, seigneur de puissance, de ce qu'ils décrivent, et paix sur les Envoyés et louange à Allah, Seigneur des mondes!" (*S. les rangées en rangs, v. 180, 181, 182*).

Ainsi Il S'est purifié de ce dont les contrevenants aux Apôtres l'ont qualifié, et Il a proclamé la paix sur les apôtres, immunisant ce qu'ils avaient rapporté contre les omissions et les défauts. Il a (Pureté à lui) réuni, dans Ses attributs et Ses noms, la négation et l'affirmation, et les adeptes de la Sunnah et de la conduite de l'ensemble des compagnons n'ont pas d'autre voie à suivre que celle tracée par les Apôtres, car il s'agit là certainement de la voie rectiligne, le chemin de ceux que le Seigneur a

comblés de Ses bienfaits, parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs et les vertueux.

Et ce dont Il S'est qualifié à travers la sourate de la Pureté, qui dans son importance est égale au tiers du Coran, on est la meilleure preuve, Allah dit:

- “Dis: Lui, Allah, est Unique. Allah l’Absolu. Il n’a jamais engendré, n’a pas été engendré non plus. Et nul n’est égal à lui”.]

Allah S'est qualifié dans le plus noble verset du livre Saint en disant:

- “Allah! Point de divinité que lui, le Vivant, l’Absolu. Ni somnolence ni sommeil ne le prennent. A lui appartient tout ce qui est dans les cieux et tout ce qui est sur la terre. Qui peut intercéder auprès de lui, que par Sa permission? Il sait ce qu’ils ont devant eux et ce qu’ils ont derrière eux. Et de Sa science, ils ne cernent rien que ce qu’Il veut. Son trône est plus vaste que les cieux et la

terre, dont la garde ne lui coûte aucune peine. Et Il est, lui, le Très Haut, le Très Grand". (*S. La Vache*, v. 255).

C'est pour cela que quiconque lit ce verset la nuit, sera sous la bonne garde du Seigneur, et aucun diable ne s'approchera de lui jusqu'au matin.

Et Sa parole (Pureté à lui):

- "C'est lui le premier et aussi le dernier, l'Apparent et le Caché et il est Omniscient" (*S. Le fer*, v. 3).

Et Sa parole:

- "Et mets ta confiance en le Vivant qui ne meurt jamais" (*Le discernement*, v. 58).

Et Sa parole:

- "Et c'est lui le Sage, le parfaitement Connaisseur. Il sait ce qui pénètre en terre et ce qui en sort, et aussi ce qui descend du ciel et ce qui y remonte" (*Saba*, v. 1-2).
- "Et auprès de lui sont les clefs de l'Inconnaissable. Ne les connaît que lui. Et Il con-

naît ce qui est dans la terre ferme, comme dans la mer. Et pas une feuille ne tombe qu'Il ne le sache. Et pas une graine dans les ténèbres de la terre, et rien de frais, ou de sec, qui ne soit consigné dans un livre explicite" (*Les bestiaux*, v. 59).

- Et Il a dit: "Et femelle ne porte ni ne met bas qu'Il ne le sache" (*Le Créateur*, v. 11).
- Et: "Afin que vous sachiez que vraiment Allah est capable à tout et vraiment Allah cerne de science toute chose" (*Le divorce*, v. 12).
- Et: "Oui, Allah c'est lui le Grand Pourvoyeur, Le Détenteur de la force, l'Inébranlable!" (*Qui éparpillent*, v. 58).
- Et: "Il n'y a rien qui lui ressemble, et c'est lui l'Audient, le Clairvoyant" (*la consultation*, v. 11).

Et Sa parole:

- Oui, c'est la meilleure à quoi Allah vous exhorte. Allah, demeure en vérité, Celui

qui entend, qui voit tout” (*Les femmes*, v. 58).

- Et: “En entrant dans ton jardin, que ne disais-tu: à Allah ne plaise! Il n’y a de puissance que par Allah” (*La caverne*, v. 39).
- “Si Allah avait voulu, ils ne se seraient pas entretués; mais Allah fait ce qu’Il veut” (*La vache*, v. 253).
- Et: “Vous est permise la bête du cheptel. Sauf ce qui va être récité. Ne vous permettez pourtant pas la chasse alors que vous êtes en état d’ihram. Allah, en vérité, ordonne ce qu’Il veut” (*La table servie*, v. 1).
- Et: “Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l’Islam. Et quiconque Il veut égarer, Il rend étroite, gênée sa poitrine, comme s’il s’efforçait de monter au ciel” (*Les bestiaux*, v. 125).

Et Sa parole:

- “Et faites le bien. Car Allah aime les bien-

faisants” (*La vache*, v. 195).

- “Et soyez équitables. Car Allah aime les équitables” (*Les appartements*, v. 9).
- “Donc, tant qu’ils sont droits envers vous, soyez droits envers eux. Allah aime vraiment les pieux” (*Le désaveu*, v. 7).
- “Car Allah aime ceux qui bien se repentent, et Il aime ceux qui bien se purifient” (*La vache*, v. 222)

Et Sa parole:

- “Dis: Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi. Allah vous aimera” (*La famille d’Imran*, v. 31).
- Et: “Eh bien, Allah va faire venir un peuple qu’Il aime et qui l’aime” (*La table servie*, v. 54).
- Et: “Oui, Allah aime ceux qui combattent dans Son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé” (*Le rang*, v. 4).
- Et: “Et, c’est lui le Pardonneur. le Tout Affectueux” (*Les constellations*, v 14).

- Et Il a dit: "Au non d'Allah le Très Miséricordieux, le Tout Miséricordieux - "Seigneur! Tu étends sur toute chose, Ta miséricorde et Ta science" (*Le pardonneur*, v. 7). - "Et il est Miséricordieux envers les croyants" (*Les coalisés*, v. 43). "Et Ma miséricorde embrasse toute chose" (*Al-A'raf*, v. 156). - "Votre Seigneur S'est prescrit à Lui-même la miséricorde" (*Les bestiaux*, v. 54). - "Et c'est Lui le Pardonneur, le Miséricordieux" (*Jonas*, v. 107). - "Mais Allah est le meilleur gardien, et Il est le plus Miséricordieux des miséricordieux" (*Joseph*, v. 64).
- Et Il a dit: "Allah les a agréés et eux L'ont agréé" (*La table servie*, v. 119). - Et: "Quiconque intentionnellement tue un croyant, sa récompense alors est la Géhenne, d'y demeurer éternellement. Et sur lui la colère d'Allah, ainsi que Sa malédiction" (*les femmes*, v. 93).
- Et: "Cela parce qu'ils ont suivi ce qui cour-

rouce Allah, et qu'ils ont de la répulsion pour Son agrément" (*Mohammad*, v. 28).

Et Sa parole:

- "Puis, lorsqu'ils Nous eurent irrité, Nous Nous vengeâmes d'eux" (*L'ornement*, v. 55). Mais Allah a répugné à leur départ: "Il les a donc rendus paresseux" (*Le désaveu ou le repentir*, v. 46).

- "C'est une grande abomination auprès d'Allah, de dire ce que vous ne faites pas" (*Le rang*, v. 3).

Et: "Qu'ont-ils à attendre, sinon qu'Allah leur vienne dans des ombres de nuage, avec les Anges, et que ce soit affaire faite" (*La vache*, v. 210).

- Et: "Qu'attendent-ils? que les Anges leur viennent? ou que vienne ton Seigneur? ou que vienne un des signes de ton Seigneur?" (*Les bestiaux*, v. 158).

- "Prenez garde! Quand la terre sera complètement pulvérisée, et que ton Seigneur

viendra, ainsi que les Anges, rang par rang” (*L’aube*, v. 21, 22).

- “Et le jour où le ciel sera fendu par le nuage, et qu’on fera descendre des Anges” (*Le discernement*, v. 25).

(Seule) subsistera La Face (Wajh) (1) de ton Seigneur, plein de majesté, et de noblesse” (*le Tout Miséricordieux*, v. 27).

- “Tout doit périr, sauf Son visage” (*Le recit*, v. 88).
- Et: “Qui t’a empêché de te prosterner devant ce que J’ai créé de Mes mains?” (*Sad*, v. 75). - Et les Juifs disent: “la main d’Allah est fermée!”. “Que leurs mains soient enchaînées, et maudits soient-ils de l’avoir dit! Ses deux mains sont largement ouvertes, au contraire: Il distribue Ses dons comme Il veut” (*La table servie*, v. 64). - Et: “Et supporte patiemment la décision de ton Seigneur! Car en vérité tu es sous Nos yeux” (*At-Tur*, v. 48). - “Et nous le por-

tâmes, lui (Noé), sur un objet de planches et de clous (l'arche), voguant sous Nos yeux: récompense pour celui qu'on avait renié (Noé)" (*La lune*, v. 13-14).

- "Et j'ai répandu sur toi une affection de Ma part, afin que tu sois, élevé sous Mon ciel". (*Ta-Ha*, v. 39). - Et Il a dit: "Allah a bien entendu, la parole de celle qui discutait avec toi á propos de son époux et se plaignait à Allah. Et Allah entendait votre conversation à vous deux" (*La discussion*, v. 1).

- "Allah a, très certainement, entendu la parole de ceux qui ont dit: Allah est pauvre et nous sommes riches!" (*La famille d'Imran*, v. 181). - "Ou bien comptent-ils que Nous n'entendons pas leur secret ni leurs délibérations? Mais si! Nos Anges prennent note auprès d'eux" (*L'ornement*, v. 80).

- Et Sa parole:

Il dit: "Ne craignez rien, je suis avec vous:

J'entends et Je vois" (*Ta-Ha*, v. 46).

- Et Sa parole:

- "Ne sait-il pas que vraiment Allah voit?" (*L'adhérence*, v. 14).

"Qui te voit quand tu te lèves et voit tes gestes parmi ceux qui se prosternent. C'est Lui vraiment L'Audient, L'Omniscient" (*Les poètes*, v. 219). - Et dis: "Ouvrez, car Allah va voir votre oeuvre, de même que Son messager, et les croyants" (*Le désaveu ou le repentir*, v. 105).

- Et Sa parole: "Alors qu'Il est redoutable en Sa force" (*Le tonnerre*, v. 13).

- Et Sa parole: "Et ils (les autres) se mirent à comploter. Allah a fait échouer leur complot. Et c'est Allah qui sait mieux leur machination" (*La famille d'Imran*, v. 54).

- Et Sa parole: "Et ils ourdirent une ruse et Nous ourdimes une ruse sans qu'ils s'entendent compte" (*Les fourmis*, v. 50).

- Et Sa parole: "Ils se servent d'une ruse, et

Moi aussi je me sers de Mon plan” (*L’astre nocturne*, v. 15-16).

- Et Sa parole: “Que vous fassiez du bien, ouvertement ou en cachette, ou bien que vous pardonniez un mal, alors Allah est Pardonneur et Omnipotent” (*les femmes*, v. 149). - *Qu’ils pardonnent et absolvent! N’aimez-vous pas qu’Allah vous pardonne? Et Allah est pardonneur, Miséricordieux?”* (*La lumière*, v. 22).
- Et Sa parole: “Or c’est à Allah qu’est la puissance ainsi qu’à Son messager et aux croyants” (*Les hypocrites*, v. 8).
- Et Sa parole concernant Satan: “Par Ta puissance! dit (Satan). Je les séduirai assurément tous” (*Sad*, v. 82).
- Et Sa parole: “Béni soit le Nom de ton Seigneur, Plein de Majesté et de Munificence!” (*Le Tout Miséricordieux*, v. 78).
- Et Sa parole: “Adore-Le donc et sois constant dans Son adoration. Lui connais tu un

- homonyme?" (*Marie*, v. 65). - "Et nul n'est égal à Lui" (*le monothéisme pur*, v. 4).
- "Ne lui cherchez donc pas des égaux, alors que vous savez tout cela" (*La vache*, v. 22). - "Et parmi les hommes il en est qui prennent, en dehors d'Allah des égaux à lui en les aiment comme on aime Allah. Or les croyants sont les plus ardents en l'amour d'Allah" (*La vache*, v. 165).
- Et dis: "Louange à Allah qui ne S'est jamais attribué d'enfant, et qui n'a point d'associé en la royauté, et qui n'a jamais eu de protecteur de l'humiliation". - "Et proclame hautement Sa grandeur". (*Le voyage nocturne*, v. 111). - "Tout ce qui est dans les cieux et tout ce qui est sur la terre glorifient Allah. A lui la royauté et à Lui la louange. Et Il est omnipotent". (*La grande perte*, v. 1). -
- "Qu'on exalte la bénédiction de Celui qui a fait descendre le Livre de discernment sur Son Serviteur afin qu'il soit à L'univers un

avertisseur”. - “Celui à qui appartient la royauté des cieux et de la terre et qui ne S’est point attribué d’enfant, et qui n’a point d’associé en Sa royauté, et qui a créé toute chose en lui donnant ses justes proportions” (*Le discernment*, v. 1-2). - “Allah ne S’est point attribué d’enfant, et il n’existe point de divinité avec Lui, sinon chaque divinité s’en irait avec ce qu’elle a créé et certaines seraient supérieures aux autres! (Gloire et Pureté à Allah! Il est Supérieur à tout ce qu’ils décrivent. Il est Connaisseur de toute chose invisible et visible. Il est trop au-dessus de ce qu’ils associent! (*les croyants*, v. 91).

“N’attribuez donc pas à Allah des semblables. Car Allah sait, tandis que vous ne savez pas” (*Les abeilles*, v. 74). - “Dis: Mon Seigneur n’a interdit que les turpitudes (Les grands péchés) tant apparentes que secrètes, de même que le péché et l’agres-

sion sans droit, et d'associer à Allah ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas" (*Al-A'raf*, v. 33).

Et Sa parole mentionnée à sept reprises:

- "Le Très Miséricordieux S'est établi 'Istawa'⁽¹⁾ sur le Trône" (*Ta-Ha*, v. 5). - Et dans la sourate 'Les limbes', Sa parole: -
 "Votre Seigneur, c'est Allah qui a créé les cieux et la terre en six jours, puis Il S'est établi 'Istawa' sur le Trône" (*Al-A'raf*, v. 54).
- Et Il a dit dans la sourate de Jonas (Paix sur lui): - "Votre Seigneur est Allah qui créa les cieux et la terre en six jours, puis Il S'est établi (Istawa) sur le Trône" (*Jonas*, v. 3). Et Il a dit dans la sourate 'Le tonnerre': - "Allah est Celui qui a élevé bien haut les Cieux, sans piliers visibles. Il S'est ensuite établi sur le Trône" (*Le tonnerre*, v. 2). Et Il a dit dans la sourate 'Ta-ha': -
 "Le Tout Miséricordieux S'est établi sur le

Trône” (*Ta-ha*, v. 5). Et dans la sourate ‘Le discernement’: - “Et S’est ensuite établi sur le Trône, le Tout Miséricordieux” (*Le discernement*, v. 59). Et dans la sourate ‘Le prosternement’: - “Allah qui a créé en six jours les cieux et la terre, et ce qui est entre eux. Ensuite Il S’est établi sur le Trône” (*La prosternation*, v. 4). Et dans la sourate ‘Le fer’: - “C’est Lui qui a créé les cieux et la terre en six jours; puis Il S’est établi sur le Trône” (*Le fer*, v. 4).

Et Sa parole:

- “O Jésus, certes Je vais mettre fin à ta vie terrestre et t’élever vers Moi” (*La famille d’Imran*, v. 55). - “Mais Allah l’a élevé vers Luis” (*Les femmes*, v. 158). - “Vers Lui monte la bonne parole; et Il élève haut la bonne action. (*Le Créateur*, v. 10). - “O Hâmân, bâtis-moi une tour: peut-être atteindrai-je les voies, les voies des cieux, et apercevrai-je le Dieu de Moïse, mais je

pense que celui-ci est menteur” (*Le Pardonneur, v. 36-37*).

- “Etes-vous à l’abri que Celui qui est au ciel vous enfouisse en la terre? Et voilà qu’elle tremble! Où êtes-vous à l’abri que Celui qui est au ciel envoie contre vous un ouragan de pierres? Vous saurez ainsi quel fut Mon avertissement!” (*La royauté, v. 16*).

Et Sa parole:

- “C’est Lui qui a créé les cieux et la terre en six jours, puis Il S’est établi sur le Trône, sachant tout ce qui pénètre dans la terre et ce qui en sort, et ce qui dexcend du ciel et ce qui y monte. Et Il est avec vous où que vous soyez. Et Allah observe parfaitement ce que vous faites” (*Le fer, v. 4*). - “Pas de conversation secrète entre trois sans, qu’Il ne soit leur quatrième, ni à cinq, sans qu’Il ne soit leur sixième, ni moins ni plus que cela sans qu’Il ne soit avec eux là où ils se trouvent. Ensuite, Il les informera, au Jour de la

Résurrection, de ce qu'ils faisaient, car Allah est Omniscient. (*La discussion*, v. 7). - "Ne t'afflige pas: car Allah est avec nous" (*Le désaveu ou le repentir*, v. 40). - "Je suis avec vous: J'entends et je vois" (*Ta-Ha*, v. 46). - "Certes, Allah est avec ceux qui (L') ont craint avec piété et ceux qui sont bienfaisants (*Les abeilles*, v. 128). - "Et soyez endurants: car Allah est avec les endurants" (*Le butin*, v. 46) - "Combien de fois une troupe peu nombreuse a, par la grâce d'Allah, vaincu une troupe très nombreuse! Et Allah est avec les endurants" (*La vache*, v. 249).

Et Sa parole:

- "Et qui est plus véridique qu'Allah en parole?" (*Les femmes*, v. 87). - "Et qui est plus véridique qu'Allah en parole?" (*Les femmes*, v. 122). - Et quand Allah dit: "O Jésus, fils de Marie" (*La table servie*, v. 116). - "Et la parole de ton Seigneur s'est accomplie en toute

vérité et équité" (*Les bestiaux*, v. 115). - Et Allah a parlé à Moïse de vive voix (*Les femmes*, v. 164). il en est à qui Allah a parlé (*La vache*, v. 253). - Et lorsque Moïse vint à Notre rendez-vous et que Son Seigneur lui eut parlé (*Al-A'raf*, v. 143) - Du côté droit du Mont (Sinai) Nous l'appelâmes, et Nous le fîmes approcher tel un confident" (*Marie*, v. 52).

- Et lorsque ton Seigneur appela Moïse: "Rends-toi auprès du peuple injuste" (*Les poètes*, v. 10). - Et leur Seigneur les appela: "Ne vous avais-Je pas interdit cet arbre?" (*Al-A'raf*, v. 22). - Et le jour où Il les appellera! Il dira: "Où sont ceux que vous prétendiez être Mes associés?" (*Le récit*, v. 62). Et le jour où Il les appellera! et qu'Il dira: "Que répondiez vous aux Messagers?" (*Le récit*, v. 65) - Et si l'un des associateurs te demande asile, accorde-le lui, afin qu'il entende la parole d'Allah. (*Le désaveu ou le repentir*, v. 6). Alors qu'un groupe d'entre eux après avoir entendu et com-

pris la parole d'Allah, la falsifièrent sciemment. (*La vache*, v. 75). Ils voudraient changer la parole d'Allah! - dis: "Jamais vous ne nous suivrez, ainsi Allah a déjà annoncé" (*La victoire éclatante*, v. 15). - "Et récite ce qui t'a été révélé du Livre de ton Seigneur; Nul ne peut changer Ses paroles" (*La caverne*, v. 27). Ce Coran raconte aux enfants d'Israël la plupart des sujets sur lesquels ils divergent. (*Les fourmis*, v. 76). - Et voici un livre (Le Coran) béni que Nous avons fait descendre. (*Les bestiaux*, v. 155). - Si Nous avions fait descendre ce Coran sur une montagne, tu l'aurais vue s'humilier et se fendre par craindre d'Allah. (*L'exode*, v. 21).

- Quand Nous remplaçons un verset par un autre et Allah sait mieux ce qu'Il fait descendre, ils disent: - "Tu n'es qu'un menteur!" - Mais la plupart d'entre eux ne savent pas. (*Les abeilles*, v. 101). - Dis: "C'est Le Saint Esprit (Gabriel) qui l'a fait descendre de la

part de ton Seigneur en toute sécurité, afin d'en raffermir ceux qui croient, ainsi qu'un guide et bonne annonce pour les Musulmans" (*Les abeilles*, v. 102).

Et Nous savons parfaitement ce qu'ils disent: -

“Ce n'est qu'un être humain qui lui enseigne (le Coran). Or la langue de celui auquel ils font allusion est étrangère (non arabe), et celle-ci est une langue arabe, bien claire!" (*Les abeilles*, v. 103).

Et Sa parole:

- “Ce jour-là, il y aura visages resplendissants, qui regarderont leur Seigneur" (*La résurrection*, v. 22).
- “Sur les divans, ils regardent" (*Les fraudeurs*, v. 23). - “A ceux qui agissent en bien, est réservée la meilleure (récompense), et même davantage" (*Jonas*, v. 26).
- Il y aura là pour eux tout ce qu'ils voudront; et auprès de Nous, cependant, il ya davantage encore" (*Qaf*, v. 35).

Et les citations concernant ce sujet sont fort nombreuses dans le livre du Seigneur, le Très Haut, et quiconque s'informe dans le Coran, à la recherche de la bonne guidée, y trouvera le chemin de la vérité.

CHAPITRE 2

Chapitre qui traite de la Tradition de l'Envoyé d'Allah (Prière et bénédiction d'Allah sur lui)

La Tradition explique le Coran, le clarifie, se réfère à lui et en est la meilleure expression. Doivent donc faire partie de notre croyance tout ce dont l'Envoyé d'Allah (Paix et bénédiction d'Allah sur lui) a décrit son Seigneur, à savoir les Hadiths Justes, authentifiés et approuvés par les gens du savoir. Exemple cette parole du Messenger d'Allah (P. et B. sur lui: "Notre Seigneur descend au ciel d'ici-bas, chaque nuit, au dernier tiers de la nuit, et dit:
- "Qui veut M'invoquer et Je lui répondrai? Qui Me sollicite et Je lui donnerai? Qui Me demande pardon et je lui pardonnerai?"
(Hadith rapporté par Bokhari et Moselem).

Ainsi que sa parole (P. et B. sur lui):

- “Certes Allah est plus heureux du repentir de Son serviteur que ne l'est l'un de vous de sa monture” (*Bokhari et Moslem*)

Et sa parole: (P. et B. sur lui):

- “Allah rit à deux hommes dont l'un d'eux tue l'autre et tous deux entrent au Paradis” (*Bokhari et Moslem*).
- Et: “Notre Seigneur s'étonne du désespoir de Ses serviteurs alors que Sa grâce est toute proche. Il vous voit humiliés, désespérés, et Il continue à rire car Il sait que votre délivrance est proche” (*Hadith bon*).

Et il a dit (P. et B. d'Allah sur lui):

- “La Géhenne ne cesse d'engloutir tout en disant: y a-t-il d'autres personnes à ajouter? jusqu'à ce que le Seigneur de la Gloire y place Son pied et dans une autre version la plante de Son pied, c'est alors qu'elle se contracte et qu'elle dit: “ça suffit, ça suffit” (*Bokhari et Moslem*).

Et le prophète a dit aussi:

- “Le Seigneur Tout Haut dit: ‘O Adam’ et il répond:
- “Je suis présent et que tes deux faveurs soient pour moi.
- “On l’appellera alors d’une voix: Allah t’ordonne de faire sortir du feu de l’Enfer un groupe de ta descendance” (*Bokhari et Moslem*).

Et sa parole:

“Chacun d’entre vous sera interpellé par son Seigneur, sans interprète entre eux”.

Et sa parole (P. et b. d’Allah sur lui) à propos des soins à prodiguer au malade:

- “O notre Seigneur Allah qui est au ciel, que Ton Nom soit sanctifié, Ton ordre est au ciel et sur la terre, comme Ta Miséricorde est au ciel, fait qu’elle soit également sur la terre, pardonne-nous nos péchés et nos erreurs, Tu es le Seigneur des bons, fais descendre une part de Ta Miséricorde et une part de Ta Guérison con-

tre cette douleur, afin qu'elle disparaisse.
(Hadith bon, rapporté par Abou Daoûd et par d'autres).

Et sa parole:

- “Ne me faites-vous pas confiance, alors que j’ai la confiance de Celui qui est au ciel”
(Hadith juste).

Et sa parole:

- “Et le Trône est sur l’eau et le Seigneur est sur le Trône et Il sait dans quel état vous êtes”
(Hadith bon, rapporté par Abou Daoûd et par d'autres).

Et sa parole (P. et b. d’Allah sur lui) s’adressant à une esclave:

- “Où est Allah?” Elle dit: “au ciel”. Il dit: “qui suis-je?”. Elle dit: “Tu es l’envoyé d’Allah”. Il dit alors: “Qu’elle soit libérée, elle est croyante” *(Hadith rapporté par Moslem).*

Et sa parole:

- “La meilleure croyance est que tu saches que le Seigneur est avec toi partout, où que tu

sois” (Hadith bon).

Et sa parole:

- “Lorsque l’un de vous se lève pour la prière, qu’il s’abstienne de cracher, ni devant soi, ni à sa droite, car le Seigneur est certes en face de lui; mais qu’ils le fasse à sa gauche ou bien sous son pied” (*Bokhari et Moslem*).

Et sa parole (P. et b. d’Allah sur lui):

- “O Seigneur des sept cieux, Seigneur du Trône majestueux, Notre Seigneur, et Seigneur de toute chose, germinateur des graines et des noyaux, Toi qui as fait descendre la Thora, l’Evangile et le Coran, je cherche protection auprès de Toi, contre le mal qui se trouve en moi, et contre le mal émanant de tout être que Tu tiens sous Ton emprise. Tu es le Premier, et rien ne Te précède, Tu es le Dernier, et rien ne Te succède, Tu es l’Apparent et rien n’est au-dessus de Toi et Tu es le Caché et rien n’existe en-dessous de Toi, Seigneur soulage-moi de ma dette, et évite-moi la pauvreté” (*Rapporté par*

Moslem).

Et sa parole lorsque ses compagnons élevèrent leurs voix dans l'invocation (du Seigneur):

- "O bonnes gens, ménagez vos voix car vous n'êtes certainement pas en train d'invoquer quelqu'un de sourd ou d'absent, bien au contraire vous invoquez le Très (attentif) Ecouteur et le Très proche, car Celui que vous invoquez est certes plus proche, par rapport à chacun de vous, que le cou de sa monture" (*Bokhari et Moslem*).

Il a dit aussi:

- "Vous verrez certainement votre Seigneur, comme vous voyez la lune la nuit de pleine lune, sans que cette vision ne soit entachée par quoi que ce soit; si vous êtes donc capables de ne rater aucun office d'avant le lever du soleil et aucun office d'avant son coucher (le soleil), alors faites-le" (*Bokhari et Moslem*).

Et il existe bien évidemment d'autres hadiths semblables à travers lesquels le Messager

d'Allah (P. et b. d'Allah sur lui) informe sur ce que le Seigneur informe sur ce que le Seigneur lui révèle. Et les compagnons du Prophète, les adeptes de la Tradition ainsi que ceux qui les suivent croient fermement en cela comme ils croient également en ce que le Seigneur a révélé dans Son livre saint, sans s'adonner à une quelconque altération ou appréhension, et sans aucune adaptation ou représentation. Ils constituent plutôt la secte médiane d'entre les sectes de la nation musulmane comme la nation musulmane est la médiane parmi les autres nations.

En effet ils adoptent une position de juste milieu pour ce qui concerne les Attributs d'Allah, le Très Haut⁽¹⁾. Leur conception à ce propos est entre celle des "Jahmiyah"⁽¹⁾ et des "Mouchabbihah"⁽¹⁾.

Et ils ont aussi une position de juste milieu pour ce qui est des actes d'Allah, une attitude qui n'est ni celle des "Jabriyah"⁽¹⁾ ni celle des

“Kadriyah”⁽¹⁾. Pour ce qui concerne la menace d’Allah, ils se situent entre “Al-Mourjiyah”⁽¹⁾ et “Al-Wa’idiyah”⁽¹⁾ qu’ils soient parmi les “Kadariyah”⁽¹⁾ ou autres.

Quant aux noms attribués à la foi et à la religion, leur position est entre celle des “Harouriyah”⁽¹⁾ et des “Mo’tazilah”⁽¹⁾ d’une part et entre celle des “Mourjiah”⁽¹⁾ et des “Jahmiyah”⁽¹⁾ d’autre part.

Et pour ce qui est des compagnons du Prophète (P. et b. d’Allah sur lui) ils se situent entre “Arrafidhah”⁽¹⁾ et “Al-Khaouarej”⁽¹⁾.

(1) Voir appendice.

APPENDICE

(1)

- a) “Al-Jahmiyah”: ceux dont la théorie est de ne pas admettre que l’on puisse décrire Dieu à la manière dont on décrit Ses créatures.
- b) “Al-Mouchabbihah”: ceux qui comparent Dieu à Ses créatures et qui pensent qu’Allah a une main et un visage semblables à ceux des humains.
- c) “Al-Jabriyah”: les fatalistes, ceux qui estiment que l’homme doit subir son destin et qu’il n’a aucune liberté et aucun choix dans l’accomplissement de ses actes.
- d) “Al-Kadariyah”: les adeptes du libre-arbitre, ceux qui pensent que l’être humain est tout à fait libre dans ses actes pour lesquels il n’y a pas d’intervention divine.

- e) “Al-Mourijiah”: ceux qui pensent que le péché commis par l’individu n’entame pas sa foi, et que la bonne action est vaine et sans impact s’il n’ya pas la foi.
- f) “Al-Wa’idiyah”: ceux qui estiment que l’individu perd sa foi a chaque fois qu’il commet un péché capital.
- g) “Al-Harouriyah”: ce sont les “Kharéjites”, voir explication des “Al-Khaouarej”.
- h) “Al-Mo’tazilah”: ceux qui pensent que celui qui commet un péché capital n’est ni un croyant ni un mécréant mais qu’il se trouve dans une position médiane. Et si jamais il meurt sans s’être repenti, il éternisera en Enfer, mais dans un endroit moins dur que celui des mécréants. Ils estiment également que le Coran est créé et qu’il ne sera jamais possible de voir Dieu ni dans ce monde, ni dans l’au-delà.
- i) “Ar-rafidhah”: un des noms attribués aux “Chi’ites” à cause du fait qu’ils ne reconnais-

sent pas la légitimité des califats de “Abou-Bakr”, de “Omar” et de “Othman”, tout en les accusant d’avoir comploté pour usurper le califat à Alî, cousin du Prophète.

- j) “Al-Khaouarej”: Les Kharéjites dont l’un des principes est de considérer mécréant toute personne qui commet un des péchés capitaux. Ce sont ceux qui ont manifesté leur scission vis-à-vis de Alî” et de ‘Mou’awiyah”, lors de l’arbitrage concernant le califat.

CHAPITRE 3

Il est inclus, dans la croyance en Dieu citée précédemment, la croyance en ce dont Il nous a informés à travers Son livre (le Coran) et à travers les Hadiths émanant de Son envoyé (P. et b. d'Allah sur lui) de même qu'à travers ce qui a fait l'objet d'un consensus de la part de nos pieux ancêtres, à savoir qu'Allah (Pureté à Lui) est au-dessus des cieux, sur Son trône, par dessus Ses créatures, continuellement omniprésent avec elles, sachant tout ce qu'elles vont faire. Cela apparaît clairement dans Sa parole: "c'est Lui qui a créé les cieux et la terre en six jours, puis Il S'est établi sur le Trône, sachant tout ce qui pénètre dans la terre et ce qui en sort, et ce qui descend de ciel et ce qui y monte et Il est avec vous partout et Allah observe ce que vous oeuvrez".

Et quand Allah dit: "Et Il est avec vous", cela ne signifie pas qu'Il est mêlé aux créatures; d'ailleurs la lecture littérale du verset n'implique pas cette conception et cela serait en contradiction avec les conclusions des pieux ancêtres et non conforme à la nature même de la création. La lune, par exemple, qui est l'un des signes du Seigneur et l'une de Ses créatures les plus petites, se situe dans le ciel et se trouve pourtant avec le voyageur et autre, partout, où qu'il soit, et Allah (Pureté à Lui) se trouve sur le Trône, observant Ses créatures, les dominant et tout à fait au courant de leur sort; et ce n'est là qu'une partie de la caractéristique de Sa divinité. Et tout ce qu'Allah (Pureté à Lui) a cité, à savoir qu'Il est sur le Trône et qu'Il est avec nous, constitue la pure vérité n'admettant aucune altération et devant être à l'abri des fausses interprétations, comme de penser, par exemple, en lisant l'expression: "au ciel" que c'est le ciel qui Le supporte vraiment, ou bien

que le ciel Le recouvre; car cela ne serait que pure vanité de l'avis unanime des gens de la science et de la foi. En outre le Trône du Seigneur est plus vaste que les cieux et la terre et c'est Allah qui empêche les cieux et la terre de la disparition, et qui empêche le ciel de tomber sur la terre, sinon par Sa permission; et l'un de Ses signes est le fait que ciel et terre sont là présents, par Son commandement.

CHAPITRE 4

Il est inclus également dans cette croyance le fait qu'Allah est proche de Ses créatures, prêt à répondre à leur appel, comme l'indique ce verset:

“Et quand Mes esclaves t'interrogeront sur Moi, alors Je suis tout proche: Je réponds à l'appel de celui qui M'appelle” (*La vache*, v. 186).

Et dans un hadith du Prophète (P. et b. d'Allah sur Lui) il est dit: “Certes celui que vous appelez est plus proche de l'un de vous que le cour de sa monture”.

Ce qui est cité dans le Livre et dans la Tradition à propos de Sa proximité et de Sa compagnie, n'est pas en contradiction avec Sa suprématie et Sa majesté, car rien ne Lui est com-

parable en quoi que ce soit et ce pour tous Ses attributs. Il est certes le Tout Haut dans Sa proximité et le Tout proche dans Son élévation.

CHAPITRE 5

Dans le domaine de la croyance en Dieu et en Ses livres saints, il faut aussi croire que le Saint Coran, parole du Seigneur, est descendu par révélation et qu'il n'est pas créé. Il émane directement de Dieu et c'est à Lui qu'il revient. Le Seigneur, Tout Haut, l'a prononcé réellement et ce Coran qu'Il a fait descendre sur Mohammed (P. et b. d'Allah sur lui) est sans nul doute la parole du Seigneur et non la parole de quelqu'un d'autre. Il n'est donc pas permis de croire ou de dire qu'il est la version racontée de la parole d'Allah ou qu'Il en est l'expression. Il faut croire plutôt que quand les gens le récitent ou l'écrivent dans sa forme actuelle dans les livres, il est réellement la parole du Seigneur, le Très-Haut.

Car la parole est attribuée en réalité à celui de qui elle émane et non pas à celui qui la prononce par communication. Il s'agit donc de la parole d'Allah dans le fond et dans la forme; non pas qu'elle le soit par les mots à l'exclusion de la signification, ou bien par la signification à l'exclusion des mots (littéralement).

CHAPITRE 6

Relève également de la croyance en Dieu, en Ses livres, en Ses anges et en Ses envoyés, citée précédemment, le fait de croire que les fidèles croyants Le verront, le Jour de la résurrection, de leurs propres yeux tout comme ils voient le soleil par beau temps dans le ciel sans nuages, et à la manière dont ils voient l'astre lunaire, la nuit de pleine lune, sans restriction dans sa vision (Pureté à Lui). C'est ainsi qu'ils Le verront alors qu'ils seront dans l'arène de la résurrection, et ils Le reverront, une fois au Paradis selon la manière qu'Il aura Lui-même choisie (Pureté à Lui).

CHAPITRE 7

De la croyance en le jour dernier résulte la croyance en tout ce que nous a communiqué le Prophète (P. et b. d'Allah sur lui) à propos de ce qu'il y aura après la mort. Ainsi on doit croire à l'épreuve de la tombe et à son corollaire, à savoir le châtiment ou le délice dans la tombe. Lors de cette épreuve dans la tombe, on dira à l'homme:

- "Qui est ton seigneur? Quelle est ta religion? Qui est ton prophète?" Le Seigneur assistera alors ceux qui ont la foi, par la parole sûre et certaine dans la vie ici-bas et dans l'au-delà et c'est ainsi que le croyant dira:

- "Allah est mon Seigneur, l'Islam est ma religion et Mohammed (P. et b. d'Allah sur lui) est mon prophète.

Quant au douteux, il dira en bégayant:

- "Je ne sais pas, j'ai entendu dire quelque chose, et je l'ai dit".

On le frappera alors avec un gourdin en fer et il poussera un cri que toute chose entendra, excepté l'être humain; car si celui ci venait à l'entendre, il serait foudroyé. Ensuite et après cette épreuve, ce sera ou le supplice ou le délice, jusqu'au jour de la grande résurrection: c'est alors que les âmes réintégreront leurs corps respectifs et qu'aura lieu la résurrection dont le Seigneur nous a informés dans Son livre, par la voix de Son envoyé et à laquelle croient l'ensemble des musulmans. Les gens sortiront de leurs tombes et se présenteront devant le Seigneur des mondes, pieds-nus, complètement dénudés et incirconcis. Le soleil s'approchera d'eux, la sueur les couvrira, on installera les balances et les actions des êtres y seront pesées. Quant à celui dont les balances pèseront lourd, alors les voilà les gagnants. Et

quant à celui dont les balances pèseront léger, alors les voilà ceux qui auront fait perdantes leurs âmes, dans la Géhenne pour y demeurer éternellement. Les écrits que constituent les feuillets comportant les actions seront déroulés. Il y aura alors celui qui prendra son écrit (de comptes) avec sa main droite et celui qui le prendra avec sa main gauche ou derrière son dos, comme cela a été explicité par le Seigneur (Pureté à Lui) quand Il dit: "Et au cou de chaque homme, Nous avons attaché son oeuvre et au Jour de la Résurrection, Nous lui sortirons un écrit qu'il trouvera déroulé. Lis ton écrit: aujourd'hui, tu te suffis d'être ton propre comptable". (*Le voyage nocturne*, v 13-14).

Le Seigneur jugera les créatures et s'isolera avec Son serviteur croyant, lui rapportera ses péchés, comme cela a été décrit dans le Livre et la Tradition. Quant aux mécréants, ils ne rendront pas compte à la manière de celui à qui on pèse les bienfaits et les méfaits, il n'y aura

donc pas de véritable jugement pour eux car leurs bonnes actions ne sont pas prises en compte. On se contentera de faire l'inventaire de ce qu'ils ont commis et ils seront sanctionnés en conséquence. Dans l'arène de la résurrection, il y aura le bassin où le Prophète (P. et b. d'Allah sur lui) viendra boire une eau plus blanche que le lait et plus douce que le miel; ses coupes seront au nombre des étoiles; sa longueur est équivalente à la distance d'un mois de marche de même que sa largeur. Celui qui boira n'aura plus jamais soif après cela. Le chemin sera dressé en travers de la Géhenne, il constituera un pont entre le Paradis et l'Enfer; les gens auront à le traverser en fonction de leurs actions. Il y aura ceux qui le passeront en un clin d'oeil, ceux qui passeront comme l'éclair, ceux qui passeront comme un coup de vent, ceux qui le feront à la vitesse d'un cheval de race, ceux qui le passeront à la vitesse de ceux qui sont à dos de chameau. Il y aura celui qui

courra, celui qui marchera, celui qui rampera et celui qui sera happé et jeté dans la Géhenne. Car sur ce pont il ya des tenailles qui happent les gens selon leurs actes, et quiconque arrive à traverser ce pont entrera au Paradis. Au cours de leur traversée, les gens s'arrêteront sur une passerelle entre le Paradis et l'Enfer; là aura lieu la compensation mutuelle entre les individus, et une fois que justice est faite et que les gens sont acquittés, on leur autorisera l'entrée au Paradis. Le premier à inaugurer la porte du Paradis sera Mohammed (P. et b d'Allah sur lui) et la première nation à y pénétrer sera la sienne (la nation musulmane).

Le Prophète aura droit alors à trois intercessions.

La première consiste à intercéder en faveur de tous ceux qui se seront rassemblés devant Allah afin qu'il soit procédé à leur jugement, et après que les prophètes Adam, Noé, Abraham, Moïse et Jésus fils de Marie se seront succes-

sivement désistés de cette intercession.

Quant à la deuxième intercession, il la fera en faveur des gens du Paradis afin qu'ils puissent y entrer et ces deux intercessions lui seront accordées exclusivement.

Quant à la troisième, il la fera en faveur de ceux qui auront mérité l'Enfer; cette intercession est accordée à lui, mais aussi à tous les prophètes, les vertueux et autres hommes pieux. Ainsi il intercédera en faveur de celui qui aura mérité le châtiment par le feu, afin qu'il n'y entre pas, et en faveur de celui qui aura été jeté en Enfer afin qu'il puisse en sortir. Allah fera sortir alors de l'Enfer afin qu'il puisse en sortir. Allah fera sortir alors de l'Enfer de nombreuses peuplades sans aucune intercession, mais simplement par Sa grâce et Sa miséricorde. Et il restera encore de la place dans le Paradis, après que tous les élus des gens de ce monde y soient entrés. C'est alors qu'Allah créera d'autres peuplades et les fera

entrer au Paradis. Et toutes les précisions et détails concernant la Demeure dernière, le Jugement, la récompense, le châtiment, le Paradis et l'Enfer se trouvent dans les livres saints descendus du ciel et dans les précieuses informations communiquées par les prophètes. Et dans la science héritée de Mohammed (P. et b. d'Allah sur lui), il existe à ce sujet des renseignements largement suffisants et tout chercheur pourra facilement les trouver. la secte sauvegardée composée par les gens qui s'attachent à la tradition et au comportement de pieux ancêtres, croit en le Destin, avec tout ce qu'il comporte en bien et en mal.

Cette croyance en le destin comporte deux degrés subdivisés chacun en deux parties.

Le premier degré consiste à croire qu'Allah a connaissance de tous les actes des créatures, de par Son omniscience, qui est l'un de Ses attributs éternels. Il a tout su à leur sujet: leurs obéissances et leurs désobéissances, leurs por-

tions dans ce monde et la durée de leur vie; puis Il a mentionné dans la Table Gardée, les destinées de Ses créatures.

La première chose qu'Allah a créée est la plume à laquelle Il a dit: "écris". Celle-ci dit: "qu'est-ce que j'écris?" Il dit: "écris tout ce qu'il en est jusqu'au jour de la résurrection". Ainsi, tout ce qui doit atteindre l'être humain ne peut en aucun cas ne pas lui arriver et tout ce qui ne doit pas lui arriver ne peut en aucun cas l'atteindre.

- "Les plumes se sont desséchées et les feuillets se sont enroulés comme l'a dit Le Très-Haut:

- Ne sais-tu pas qu'Allah sait ce qu'il ya dans le ciel et sur la terre?" Tout cela est dans un livre; et cela est pour Allah, bien facile" (Le pèlerinage, v. 70).

Et Il a dit:

- "Nul malheur n'atteint la terre ni vos personnes qui ne soit enregistré dans un livre, avant que Nous ne l'ayons créée; et cela est certes

facile à Allah" (Le fer, v. 22). Cette prédestination découlant de Son savoir qui embrasse tout apparaît à certains endroits, soit de manière générale et d'une façon globale, soit avec des détails et des précision. Car Allah a déjà écrit dans la Table Gardée tout ce qu'Il a voulu. Il crée le corps embrayonnaire et avant d'y insuffler l'âme, Il lui envoie un ange auquel seront ordonnées quatre mots et à qui on dira: "Ecris sa portion, son échéance, son action et s'il fera partie des malheureux ou des heureux".

Cette prédestination était auparavant niée par les fatalistes extrémistes, alors qu'à présent sont peu nombreux ceux qui la nient.

Quant au second degré, il s'agit de la volonté d'Allah qui doit irrémédiablement s'accomplir et il s'agit de Son pouvoir absolu. Cela consiste donc à croire que tout ce qu'Allah veut se produit irrémédiablement et tout ce qu'il ne veut pas ne peut se réaliser. Et il n'est dans les cieux

ou dans la terre de mouvement ou d'inertie sans que ce soit par la volonté d'Allah (Pureté à Lui). Il n'existe dans Son royaume que ce qu'Il veut. Il est capable de tout concernant aussi bien ce qui existe que ce qui n'existe pas. Il n'y a pas de créateur (Pureté à Lui), il n'y a pas de Créateur ou de Maître autre que Lui. En outre, Il a ordonné aux serviteurs l'obéissance à Lui et à Ses envoyés et les a mis en garde contre le fait de Lui désobéir. Il aime les pieux les bienfaisants et les justes et Il agrée ceux qui croient et qui font de bonnes oeuvres. Il n'aime pas les mécréants et n'est guère satisfait des pervers. Il n'ordonne pas la prévarication, Il n'approuve pas la mécréance pour Ses serviteurs et n'aime pas la corruption. Les serviteurs sont en réalité des acteurs en puissance et Allah est le Créateur de leurs actions.

Le serviteur est tout autant le croyant que le mécréant, le bon que le pervers celui qui prie et celui qui jeûne. Les serviteurs ont la capacité

d'agir et ils ont une volonté, cependant Allah demeure leur Créateur, de même que Celui qui a créé leur capacité et leur volonté. Comme dit le Tout-Haut: "Pour celui d'entre vous qui veut suivre le chemin droit. Mais vous ne pouvez vouloir que si Allah veut, (Lui), le Seigneur de l'Univers". (*L'Obscurcissement*, v. 28-29)

La plupart des fatalistes nient ce genre de prédestination; ce sont ceux-là que le Prophète (P. et b. d'Allah sur lui) a nommés les mages de cette nation, et une partie de ces fatalistes exagèrent en cela, au point d'ôter à l'être humain toute capacité et liberté d'action, et au point de ne pas reconnaître que cela puisse relever des actes et des lois d'Allah, car cela d'après eux n'a aucun fondement et aucun intérêt.

CHAPITRE 8

Les adeptes de la Tradition admettent parmi leurs principes fondamentaux que la religion et la croyance sont à la fois parole et action: la parole du coeur et de la langue, et l'action du coeur, de la langue et des sens. La foi se renforce par l'obéissance et s'affaiblit par l'insoumission. Cependant, ils ne taxent pas de mécréance les gens de la "Kiblah" à cause de leurs désobéissances et des péchés capitaux qu'ils ont commis, comme le font les "Khaouarej", mais ils considèrent que la fraternité dans la foi demeure en dépit des désobéissances, comme l'a dit Allah (Pureté à Lui) dans le verset de talion:

- "Mais celui à qui son frère aura pardonné en quelque façon doit faire face à une requête con-

venable et doit payer des dommages de bonne grâce" (La vache, v. 178). Et Il a dit:

- "Et si deux groupes de croyants se combattent, faites la conciliation entre eux. Si l'un d'eux se rebelle contre l'autre, combattez le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre d'Allah. Puis, s'il s'y conforme, réconciliez-les avec justice, et soyez équitables car Allah aime les équitables. (*Les appartements*, v. 9). . Les croyants ne sont que des frères: Etablissez la concorde entre vos frères" (*Les appartements*, v. 10).

Ils n'ôtent donc pas, à celui qui s'écarte de la secte, la croyance totalement, et ils ne pensent pas que celui-ci demeurera en Enfer éternellement, comme l'affirment les "Mo'tazélites"; ils pensent plutôt que celui qui désobéit fait partie de l'ensemble des croyants comme l'exprime cette parole d'Allah:

- "Qu'on affranchisse alors un esclave

croyant” (*Les femmes*, v. 92). Ils émettent cependant une réserve et ils pensant qu’il est possible qu’il ne soit pas inclus dans le groupe de ceux dont la foi est ferme et absolue et ils fondent leur pensée sur cette parole du Très-Haut: “Les vrais croyants sont ceux dont les coeurs frémissent quant on mentionne Allah. Et quand Ses versets leur sont récités, cela les fait augmenter leur foi”. (*Le butin*, v. 2), ainsi que sur la parole du Prophète (P. et B. d’Allah sur lui) qui dit:

- “Celui qui commet l’adultère ne le fait pas alors qu’il est croyant, celui qui vole ne le fait pas alors qu’il est croyant, celui qui boit du vin ne le fait pas alors qu’il est croyant. Celui qui s’approprie illégalement un bien au su et au vu des gens, n’est pas pour le faire alors qu’il est croyant”.

Et à notre avis, il s’agit plutôt d’un croyant dont la foi est faible; c’est un croyant de par sa

foi et un égaré de par son péché capital commis. On ne peut donc le considérer comme ayant la foi absolue, mais on ne peut non plus le considérer comme n'ayant aucune foi à cause de son forfait.

CHAPITRE 9

Parmi les règles fondamentales des adeptes de la Tradition et des pieux ancêtres, il ya la pureté des coeurs et des langues envers les compagnons de l'Envoyé d'Allah (P. et b. D'Allah sur lui), à la manière dont les a décrit Allah le Très-Haut lorsqu'Il a dit:

- "Et à ceux qui sont venus après eux en disant: Seigneur, pardonne-nous ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi, et ne mets dans nos coeurs aucune rancœur pour ceux qui ont cru. Seigneur, Tu es Compatissant et très Miséricordieux" (*L'exode*, v. 10).

Et le Prophète a dit à ce propos:

- "Ne dites pas de mal de mes compagnons, car je jure par Celui qui détient mon âme que si l'un de vous dépensait le poids de 'Ohod' en or, il

n'atteindrait jamais l'équivalent d'un Muid (un "Moudd") de l'un d'entre eux, ou même de l'équivalent de sa moitié".

Ils acceptent tout ce que le Livre, la Tradition et les pieux ancêtres ont exposé à propos de leurs mérites et de leurs rangs, et ils préfèrent celui qui a dépensé et a combattu avant la conquête (c'est-à-dire avant le pacte d'Al-Houdaybiyah) à celui qui l'a fait après; ils respectent par priorité les 'Mouhajirines' (ceux qui ont fait l'exode) puis les 'Ansârs' musulmans (les Hôtes de Médina). Ils croient aussi qu'Allah a dit aux combattants de 'Badr' dont le nombre dépassait de peu les trois cent dix personnes:

- "Ouvrez ce que vous voulez, Je vous ai déjà pardonné" et qu'aucun de ceux qui ont "fait serment d'allégeance sous l'arbre" (à Hodaybiyah) n'entrera en Enfer, comme l'a déjà confirmé le Prophète (P. et b. d'Allah sur

lui); car Allah les a déjà agréés et ils En sont satisfaits. Et il y avait alors plus de mille quatre cents personnes.

Les adeptes de la Sunnah témoignent également que l'accès au Paradis est garanti à ceux auxquels le Prophète (P. et b. d'Allah sur lui) a déjà témoigné en leur faveur, tels les dix promis au paradis de même que Thâbet Ibnou Kays Ibnou Chammâs, ainsi que d'autres parmi les compagnons.

Ils confirment ce que l'on a souvent rapporté du prince des croyants Alî Ibnou Abî Taleb - qu'Allah soit satisfait de lui - ainsi que d'autres, à savoir que les meilleures personnes de cette nation, après le Prophète, sont Abou Bakr puis Omar; et ils font de 'Othmân le troisième et de 'Ali le quatrième, qu'Allah soit satisfait d'eux. Cela est confirmé d'ailleurs historiquement du fait que les compagnons ont approuvé presque unanimement la priorité

d'Othmân quant au commandement des Musulmans, même si certaines gens de la Sunnah avaient émis alors des avis différents concernant 'Othmân et 'Alî, qu'Allah soit satisfait d'eux. En effet, après leur unanimité quant à la priorité d'Aboû Bakr et d'Omar pour désigner lequel des deux était prioritaire, certains ont proposé 'Othmân uniquement, et ont attribué le quatrième rang à Alî. D'autres ont donné leur préférence à 'Alî et d'autres se sont abstenus; mais en fin de compte, les adeptes de la Sunnah ont décidé d'accorder la priorité à 'Othmân, suivi par 'Alî. Il à noter que cette question relative à 'Othmân et Alî n'est pas fondamentale et celui qui émit ou a émis un avis différent par rapport à l'ensemble des gens de la Sunnah ne peut être taxé d'égaré

Le vrai problème est en fait celui de la succession et il est fondamental chez les adeptes de la Sunnah de croire que la succession du Prophète

s'est faite dans l'ordre suivant: Aboû Bakr, puis 'Omar, puis 'Othmân et enfin Ali et quiconque ose recuser ou remettre en question leurs califats respectifs, ne peut être qu'un égaré

Les adeptes de la Sunnah aiment les membres de la famille de l'Envoyé d'Allah (P. et B. d'Allah sur lui), et les prennent pour alliés, respectant en cela la recommandation du Messenger d'Allah lorsqu'il a dit à l'occasion du jour de "Ghadir-Khom": - "Je vous demande de vous rappeler d'Allah á propos de ma famille" et il a dit aussi à son oncle Al-Abbas quand ce dernier s'était plaint à lui du fait qu'une partie de Quoraich détestait les "Béni-Hâchem":

- "Je jure par Celui qui détient mon âme qu'ils ne croiront vraiment que s'ils vous aiment, rien que pour la cause d'Allah et à cause de ma parenté" et il a dit aussi:

- "Allah a vraiment donné Sa préférence aux

filis d'Ismael et Il a choisi, parmi les fils d'Ismael, les Kinânah et Il a préféré parmi les Kinânah, "Quoraich", et Il a élu les Béné-Hâchem parmi les Quoraïch".

Ils reconnaissent l'honorabilité des épouses de l'Envoyé d'Allah (P. et b. d'Allah sur lui) en tant que mères des croyants; ils ont la conviction que celles-ci seront ses épouses dans l'au-delà, notamment Khadîjah - qu'Allah soit satisfait d'elle - mère de la plupart de ses enfants, la première à croire en lui, à l'assister dans sa mission et qui avait auprès de lui un rang élevé. De même que la véridique fille du véridique, Aïchah - qu'Allah soit satisfait d'elle - dont le Prophète (P. et b. d'Allah sur lui) disait:

- "La supériorité d'Aïchah par rapport aux autres femmes est à l'exemple du 'Tharîd' (pain trempé dans le ragoût) par rapport aux autres mets".

Les Sunnites désavouent l'attitude des Chites (Ar-rafidhah) qui haïssent les compagnons et les insultent, de même qu'ils désapprouvent le comportement des "Nawasseb" qui se mobilisent pour nuire aux membres de la famille du Prophète, par la parole ou par l'action. Les gens de la Tradition adoptent plutôt une attitude neutre vis-a-vis des différends qui ont opposé les compagnons du Prophète car ils sont convaincus que ce qui a été rapporté en mal à propos de ces compagnons n'est que pur mensonge. Et dans le cas où ces compagnons se sont trompés, ils sont en cela excusable. Car ils ont le mérite d'avoir entrepris l'effort et comme dans tout effort entrepris, l'on peut voir juste comme on peut mal interpréter. En outre ils sont convaincus qu'aucun des compagnons n'est à l'abri de commettre une faute ou un péché. Car l'erreur est humaine et l'on comprend qu'ils puissent avoir commis des erreurs. Seulement ils ont eu tellement de mérite en

compagnie du Prophète et ils ont fait tellement de bonnes actions qu'il leur sera impérativement pardonné, au cas où ils auraient commis des péchés. Et il leur sera même pardonné plus qu'à toutes les autres générations qui leur succéderont, car il est prouvé par les paroles mêmes du Prophète qu'ils sont la meilleure génération et qu'un simple muid ("moudd") donné en aumône par l'un d'eux est meilleur que le poids d'une montagne en or donné en aumône par quelqu'un d'autre d'une autre génération.

Ils est évident également que si l'un d'eux avait commis un péché, il s'en serait déjà repenti auprès d'Allah ou qu'il aurait fait tellement de bonnes actions pour voir ce péché absous, ou même qu'il lui a déjà été pardonné soit par des actions qui ont précédé ou suite à une intercession de la part du Prophète (P. et b. d'Allah sur lui), puisque les compagnons sont les plus dignes à bénéficier de cette interces-

sion. Une autre probabilité est le fait que celui qui a commis un péché, ait eu à endurer une épreuve difficile dans ce bas-monde, ce qui aurait eu comme conséquence l'absolution de la faute commise. S'il en est ainsi pour les péchés réellement commis, comment en serait-il alors pour des questions où il ne s'est agi que d'un effort d'interprétation? S'ils ont vu juste, ils seront doublement récompensés, mais s'ils se sont trompés, ils n'obtiendront qu'une récompense, celle de l'effort, et leur erreur d'interprétation est certainement pardonnée. Et puis la partie désapprouvée ou remise en question concernant les actes de certains d'entre eux est insignifiants comparée à leurs vertus, leurs bonnes oeuvres, leurs qualités, tels leur foi inébranlable en Allah, en Son Envoyé, leur lutte dans le sentier d'Allah, l'exode, le secours apporté aux premiers musulmans et la science utile qu'ils ont léguée à l'humanité. Celui qui examine la conduite de

ces gens en toute objectivité, en tenant compte des vertus dont Allah les a dotés, découvrira sûrement que ce sont incontestablement les meilleures créatures, après les prophètes, qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais de semblables à eux. Ils sont vraiment la fine fleur des générations de cette nation qui est l'élue d'entre les nations et la plus noble et la plus généreuse pour la cause d'Allah.

Parmi les fondements de la doctrine des adeptes de la Sunnah, il y a le fait d'approuver et de faire foi en les prodiges des hommes pieux, vertueux, et de ce qu'Allah assigne par leur intermédiaire, de certains faits extraordinaires et inexplicables au regard de la science; tels le fait de voir ce que d'autres personnes ne peuvent apercevoir ou de faire des choses pratiquement impossibles à d'autres; cela ne doit pas nous étonner car il suffit alors de se souvenir des faits rapportés dans la sour-

ate “La caverne” et de ce qui a été relaté à propos des compagnons au début de l’avènement de l’Islam, et à propos des générations qui leur ont succédé. Et ce genre de prodiges émanant de personnes vertueuses et pieuses parmi les différentes sectes de cette nation continuera à se produire jusqu’au Jour de la Résurrection.

CHAPITRE 10

Il est de coutume chez les adeptes de la Sunnah et de la conduite des pieux ancêtres de suivre l'exemple de l'Envoyé d'Allah (P. et b. d'Allah sur lui) aussi bien dans leur for intérieur que dans l'aspect visible de leur comportement. Ils se conforment à la conduite de ceux qui les ont précédés, parmi les "Mouhajirines" et les "Ansars" et ils appliquent la recommandation de l'Envoyé d'Allah (P. et b d'Allah sur lui) lorsqu'il dit: "Conformez-vous à ma tradition et à celle des califes sages bien guidés après moi, cramponnez-vous à cela fermement et gardez-vous des innovations, car toute innovation est signe d'égarement".

Ils savent que la parole la plus véridique est

celle d'Allah et que la meilleure guidée est celle de Mohammed (P. et b d'Allah sur lui). Ils préfèrent la parole d'Allah aux meilleures paroles émanant des meilleures créatures et pour eux, la guidée de Mohammed (P. et b. d'Allah sur lui) est meilleure que toute autre et c'est pour cette raison qu'ils sont appelés les gens du Livre et de la Sunnah. On les appelle également les adeptes du consensus "Al-Jama'a" et qui dit consensus dit accord et entente et non mésentente et dispersion.

En outre, le mot "Ijma'" qui signifie consensus est le troisième principe fondamental en matière de connaissance scientifique ou religieuse. Et toutes les actions des humains en matière de religion, tant les actions apparentes que secrètes, sont évaluées en fonction des trois sources de la législation, à savoir le Coran, la Tradition et le Consensus. Et ce dernier 'Al-Ijma'" est en fait tout ce qui se rapporte à la

religion et qui réunit l'accord presque unanime de l'ensemble des musulmans. Et le véritable Consensus, le plus valable est bien évidemment celui des ancêtres vertueux, car après eux, il y eut de nombreuses divergences, et la nation s'est malheureusement éparpillée.

CHAPITRE 11

Et tout en se conformant à ces trois sources fondamentales, les adeptes de la Sunnah ordonnent tout ce qui est convenable et empêchent tout acte blâmable selon ce qui est conforme à la législation 'Chari'a'. Ils considèrent donc qu'il faut accomplir le pèlerinage, lutter dans le sentier d'Allah, faire l'office du vendredi et des jours de fêtes avec les détenteurs de l'autorité, que ceux-ci soient vertueux ou pervers; ils sont fidèles et réguliers dans l'accomplissement des prières en assemblée, ils prodigent continuellement le bon conseil à la communauté et ont pour devise la parole du Prophète qui a dit: "Le croyant est pour son frère croyant à l'exemple de l'édifice dont chaque élément est solidaire avec l'autre". (Et

le Prophète entremêle les doigts). Et le Prophète a dit aussi: "Les croyants, dan leur amitié, leur douceur et leur sympathie mutuelle, sont à l'exemple du corps: lorsque l'un de ses membres se plaint, le reste du corps se mobilise pour lui, par la fièvre et par l'insomnie".

Ils recommandent l'endurance lors des épreuves difficiles, la louange lors de l'aisance et l'acceptation sereine des coups du sort. Ils recommandent le bon comportement et la multiplication des actions bienfaisantes. Ils sont totalement convaincus de la signification du Hadith du Prophète (P. et b. d'Allah sur lui) quand il dit: "Le croyant le plus méritant dans la foi est celui qui fait preuve de la meilleure conduite".

Ils tiennent à ce qu'on garde toujours une relation avec celui qui a osé rompre les liens de parents, á ce qu'on continue à donner à celui

qui nous a refusé son bien et que l'on pardonne à celui qui nous a causé préjudice.

Ils recommandent la bonté envers les parents, la conservation des liens de parenté, les relations de bon voisinage, la charité envers les orphelins, les pauvres et les voyageurs en détresse.

Ils mettent en garde contre la fierté, la vantardise, la tyrannie, l'injustice envers les autres, avec ou sans raison.

Ils recommandent le bon comportement et mettent en garde contre les bassesses et les futilités. Ils sont, dans tout ce qu'ils disent et ce qu'ils font, conformés à l'esprit du Livre Saint et de la Sunnah, et leur pratique est l'Islam, religion dont Mohammed (P. et B. d'Allah sur lui) est le Messenger, puisque le Prophète (P. et B. d'Allah sur lui) a informé que la nation (Musulmane) sera divisée en soixante treize sectes, toutes prédestinées à l'Enfer, à l'exception d'une seule. Et on rapporte que dans un

autre hadith il a dit:

- "Ce sont ceux qui se conforment à ma conduite et à celle de mes compagnons".

On peut donc en déduire que la secte sauvagarde est celle composée par ceux qui pratiquent un Islam pur et sans altération; ce sont les adeptes de la Sunnah et d'Al-Jama'ah', y compris les véridiques, les martyrs, les pieux et les précurseurs de la bonne guidée. En font également partie ceux dont les bonnes actions sont reconnues et dont les vertus sont citées en exemple, les Imams de la foi et les savants en religion, reconnus comme tels par l'ensemble des musulmans. Ce sont tous ceux-là qui constituent vraiment la secte triomphante, ceux dont le Prophète (P. et B. d'Allah sur lui) a dit:

"Il y aura toujours parmi ma communauté un groupe qui tient à la vérité et s'y conforme, ne se souciant ni de ceux qui s'opposent à eux

(parmi les ennemis) ni de ceux qui les trahissent (parmi les leurs) et ce, jusqu'au Jour de la Résurrection''.

Prions donc Allah afin qu'Il nous intègre à eux, qu'Il n'égare pas nos coeurs après nous avoir guidés et qu'Il nous assigne de Sa part la miséricorde. Il est certainement le Tout Donateur et Il est le plus Connaisseur. Et que les prières et les bénédictions d'Allah soient sur Mohammed, sur sa famille et sur ses compagnons.

رقم الإيداع : ١٤ / ١٢٩٥

TABLE DES MATIERES

	Page
- Préface	5
- Les fondements de la foi et l'interprétation des pieux ancêtres quant aux attributs divins	7
- Versets concernant les attributs divins	9
- Hadiths relatifs à ces attributs	31
- Appendice	39
- Comment concilier entre certains attributs, tels l'élévation et la proximité	42
- Ce qu'il faut comprendre à travers les paroles d'Allah	47
- De la vision d'Allah, le Jour de la Résurrec- tion	49
- La foi en le Jour du Jugement Dernier	50

- Du pont installé au-dessus de l'Enfer "As-sirat"	53
- De l'intercession du Prophète Mohammed	54
- Les deux conceptions de la Prédestination	56
- La religion est en même temps foi et action et la religiosité augmente par l'obéissance et diminue par la désobéissance	61
- L'honorabilité des compagnons du Prophète, de sa famille et des mères des croyants	65
- Des faveurs octroyées aux personnes pieuses et vertueuses	74
- De l'avantage de suivre la Tradition, d'ordonner le convenable et d'empêcher le blâmable	76
- Aspects comportementaux de l'Islam	81

العقيدة الولائية

تأليف شيخ الإسلام

الإمام ابن حجر العسقلاني بن محمد السلفي بن محمد
رحمة الله

باللغة الفرنسية



طبع على نفقة المحسنين

تحت إشراف

رئاسة إدارة البحوث العلمية والإفتاء

وكالة الطباعة والترجمة

الرياض - المملكة العربية السعودية

وقف لله تعالى

١٤١٤ هـ

ISBN 9960 - 11 - 013 - 3